

ORIENTATION à VTT

sur la carte O'VTT de la forêt de Bois d'Arcy

Dimanche 6 décembre 2009 à partir de 9h30

**Epreuve ouverte à tous : compétiteurs CO, amateurs, VTT'istes et familles !
Venez découvrir cette activité ludique qui vous fera découvrir vos forêts d'une autre façon !**

Informations pratiques

Carte : Bois d'Arcy VTT – 1/15000 **Organisateurs :** C. Siroën – F. Crochet
Accueil : ZA Croix Bonnet (Bois d'Arcy) **Traceur :** P. Raoult
Fléchage : Intersection N12 / ZAC Croix Bonnet **Village / Inscriptions :** A partir de 9h
Départ : De 9h30 à 12h00 **Fermeture des circuits :** 14h30

Demande de mise au classement national en cours

Gestion électronique de course (chronométrage)

Présentez-vous à la tente chronométrage (GEC) avec votre doigt SPORTident lors de l'inscription.

Prêt de doigt SPORTident contre une caution de 40 euros.

Possibilité de courir sans doigt SPORTident, avec carton de contrôle, mais vous ne serez pas chronométré.

Le port du casque VTT est obligatoire.

Information pour les licenciés : le doigt SPORTident doit OBLIGATOIREMENT être solidaire du VTT.

Circuits

<u>Circuit</u>	<u>Distance vol d'oiseau</u>	<u>Distance réelle</u>	<u>Niveau orientation</u>	<u>Niveau VTT</u>
A	24 km	~ 36 km	Technique	Confirmé
B	20 km	~ 30 km	Technique	Confirmé
C	14 km	~ 21 km	Assez technique	Régulier
D	10 km	~ 15 km	Moyen	Occasionnel
E	7,5 km	~ 11 km	Facile	Découverte

Tarifs des inscriptions

<u>Licencié FFCO jeune</u> (< 18 ans)	4 €	<u>Non licencié jeune</u> (< 18 ans)	4 €
<u>Licencié FFCO adulte</u>	5.50 €	<u>Non licencié adulte</u>	6.50 €
		<u>Non licencié famille</u>	13 €

Pour être chronométrées, les personnes non licenciées FFCO devront fournir un certificat médical, datant de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique de la course d'orientation, ou présenter une licence sportive.

Contact : Frédéric Crochet – fcrochet@free.fr – 06 82 58 21 52

Site : www.go78.org



« Merci de ne rien jeter sur la voie publique ou en forêt »
 « En forêt, n'oubliez pas de respecter le code de la route et les promeneurs »